



un territoire  
engagé dans  
la transition  
écologique

# CONFÉRENCE DE PRESSE

Le 12 février 2025



Michel Leprêtre  
Président du Grand-Orly Seine Bièvre

## Introduction

Le Grand-Orly Seine Bièvre est un territoire moteur de la métropole francilienne, porté par une dynamique de projet ambitieuse, avec l'arrivée de nouvelles infrastructures de transports, des opérations d'aménagement d'envergure, le développement de l'emploi. Avec 725 000 habitants, 24 villes et deux départements, c'est un territoire jeune, vivant, populaire, dynamique, créatif et productif.

Ce territoire dispose d'atouts majeurs :

- le premier marché européen avec le MIN de Rungis,
- le troisième pôle mondial de recherche sur les cancers avec l'Institut Gustave Roussy,
- la ligne 14 du métro entièrement automatisée,
- 28 kilomètres de berges de la Seine,
- l'aéroport Paris-Orly reconnu comme le meilleur aéroport régional d'Europe selon Skytrax,
- des axes routiers stratégiques,
- ainsi que le triage SNCF de Villeneuve-Saint-Georges, classé parmi les cinq sites « territoires d'industrie » du secteur.

Ces atouts constituent également des défis. La gestion des nuisances sonores, la pollution de l'air et des sols, ou encore la montée des inégalités sociales constituent des enjeux cruciaux.

À l'instar de la métropole, nous constatons une hausse des inégalités sociales. Notre territoire est particulièrement exposé aux crises climatique, écologique, économique et sociale. Selon le dernier rapport de la DGFIP, les 0,1 % des plus riches de la métropole parisienne se sont enrichis trois fois plus rapidement que le reste de la population. L'APUR confirme également une aggravation de la pauvreté sur notre territoire, à l'image de la Seine-Saint-Denis.

725 000  
habitants

24  
villes

2  
départements

/...

## VIVE LE SERVICE PUBLIC POUR AGIR :

Face à ces défis, la réponse repose sur des services publics forts et engagés. Sans eux, il n'y a ni solidarité, ni stratégie, ni mise en œuvre effective des politiques publiques. J'apprécie tout particulièrement l'affiche du graphiste ivryen Gérard Paris-Clavel où il est écrit : « vive le service Public, quand tout sera privé, on sera privé de tout. ».

Depuis sa création, l'EPT agit comme un incubateur de services publics en développant des initiatives concrètes : création de deux régies publiques de l'eau, mise en place de formations pour devenir maître-nageur sauveteur, et mobilisation de 220 métiers au service des 24 communes du territoire.

**2025 est une année particulière.  
C'est l'année des concrétisations.**

## L'EAU COMME BIEN COMMUN

Notre feuille de route sur l'eau s'appuie sur 3 régies publiques pour 16 villes et plus de 500 000 habitants. Afin de lutter contre les grandes chaleurs, les régies installeront dès cet été des fontaines d'eau dans plusieurs communes, notamment Arcueil ou Savigny-sur-Orge. De plus, l'EPT fournira gratuitement des récupérateurs d'eau pluviale et poursuivra les investissements visant à garantir la qualité de l'eau en Seine, dans la continuité des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

## LES DÉCHETS, NOTRE RÉVOLUTION

Nous avons atteint notre objectif de réduction de 9 % des déchets et poursuivons cette dynamique sans augmentation de la TEOM. En 2025, nous allons déployer la collecte des biodéchets pour l'ensemble des habitants du Territoire, comme actuellement à Ivry-sur-Seine ou prochainement

à Cachan.

La distribution gratuite de composteurs se poursuit. Plus de 10 000 enfants ont participé à des ateliers ludiques sur le tri et notamment le tri des biodéchets.

Notre campagne de communication actuelle encourage à s'habiller dans les recycleries. Réalisée 100% en interne, elle met en avant des vêtements provenant de nos recycleries, notamment à la Friperie solidaire, à Choisy-le-Roi. Nous poursuivrons cette démarche en étendant l'initiative au recyclage des meubles dès juin prochain.

## L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Nous poursuivons nos actions en faveur de l'économie circulaire en favorisant la réutilisation des matériaux issus des démolitions dans le cadre de chantiers ANRU, notamment à Savigny-sur-Orge ou Villejuif.

Par ailleurs, la Seine constitue un axe majeur pour l'évacuation et le recyclage des déchets de chantiers, comme cela a été démontré à Vitry-sur-Seine pour le métro ou à Villeneuve-Saint-Georges.

## LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, UN OBJECTIF

Nous accélérons notre transition énergétique avec un passage au 100% Leds pour nos éclairages publics et nos 70 bâtiments. Un investissement de 22 millions d'euros sur trois ans, dont 15 millions réalisés ces deux dernières années, permettra de réduire significativement notre consommation énergétique.

Nous allons aussi mener la rénovation énergétique du centre aquatique d'Athis-Mons, ce qui permettra d'économiser 50% de sa consommation en énergie par an. En parallèle, nous travaillons à la récupération de millions de m3 d'eau des piscines.

## DÉVELOPPER LES FILIÈRES D'ÉCONOMIES SOCIALES ET SOLIDAIRES

Le Grand-Orly Seine Bièvre est un territoire actif en matière d'économie sociale et solidaire, incarnée par des initiatives exemplaires comme la ferme de Contin à Paray-Vieille-Poste, la Pagaille à Ivry-sur-Seine et Andes au MIN de Rungis. L'EPT anime un réseau d'acteurs dynamique intégrant aussi des chefs d'entreprise. Nous travaillons aussi à un plan territorial de l'alimentation.

## LA COOPÉRATIVE DES VILLES UN OUTIL POUR ACCOMPAGNER NOTAMMENT LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Depuis la création du Grand-Orly Seine Bièvre, nous portons le principe d'un fonctionnement en coopérative de villes. Notre EPT est au service de chacune des 24 communes. Cette philosophie a permis des avancées majeures, comme l'adoption du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et l'élaboration du Pacte financier, fiscal, social et écologique, ainsi que du Plan Climat Air Énergie Territorial, dont nous espérons le vote prochainement. En 2025, nous poursuivrons l'aménagement de pistes cyclables pour un meilleur maillage du territoire. Les travaux en cours sur le boulevard Chastenot de Géry à Villejuif et l'avenue du Général Leclerc au Kremlin-Bicêtre seront suivis par ceux de la rue Lavoisier à Morangis. Ainsi, nous atteignons notre objectif fixé en 2020 : 300 km de pistes, voies ou aménagements cyclables sur le territoire.

## « CLIMAT, PRENONS NOTRE PART », UNE DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE POUR CHANGER NOS FAÇONS DE FAIRE

Plus de 1100 agentes et agents du Territoire se sont investis dans cette démarche participative. J'ai pu y voir leur engagement dans leurs missions de service public et dans la transition écologique. Après avoir fait une fresque du climat, ils ont formulé plus de 400 propositions que nous mettons en œuvre ensemble. Parmi elles : encourager le vélo, les transports en commun ou covoiturer, végétaliser nos équipements, avoir un usage plus sobre du numérique, consommer moins d'énergie et d'eau dans nos équipements.

Le Grand-Orly Seine Bièvre est un territoire solidaire et ambitieux, doté d'atouts considérables. Il agit au quotidien et de façon massive pour une écologie populaire.



1. OBJECTIF 100% LEDS DES MATS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC
2. RÉALISER DES TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ET DE MAÎTRISE DE LA RESSOURCE EN EAU DANS LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
3. S'ENGAGER POUR UNE GESTION PUBLIQUE ET UNE QUALITÉ DE L'EAU
4. AGIR AU QUOTIDIEN POUR RÉDUIRE, VALORISER ET TRAITER LES DÉCHETS
5. SOUTENIR ET DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DURABLES
6. INNOVER DANS LES NOUVEAUX PROJETS DE RÉNOVATION URBAINE
7. PROPOSER DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS ACCESSIBLES ET INCLUSIFS
8. SE MOBILISER POUR UN EMPLOI DURABLE ET ANCRÉ LOCALEMENT
9. METTRE EN ŒUVRE UN CADRE DE VIE AGRÉABLE
10. « CLIMAT PRENONS NOTRE PART » : DES AGENTS ENGAGÉS POUR UN SERVICE PUBLIC INNOVANT



## OBJECTIF 100% LEDS DES MATS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans la poursuite de la dynamique lancée en 2023, le Territoire poursuivra en 2025 sa politique de passage en LEDs des mâts d'éclairage public sur les 13 villes dont elle gère la voirie (secteur Nord : Arcueil, Cachan, Fresnes, Gentilly, L'Häy-les-Roses, Le Kremlin-Bicêtre, Villejuif / secteur Sud : Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Morangis, Paray-Vieille-Poste, Savigny-sur-Orge, Viry-Chatillon). Une première phase a été réalisée en 2023-2024 pour un investissement de 7 millions d'euros. Une deuxième phase, lancée en 2024, est en cours, pour un investissement à nouveau de 7 millions d'euros. Une troisième phase est proposée en 2025-26 pour le même ordre de montant. L'objectif est d'atteindre 100% des mâts en LEDs à l'horizon 2026. Dès l'été 2025, les villes de Gentilly, Villejuif et Paray-Vieille-Poste atteindront 100 % de LED.

Par ailleurs, une gestion de maintenance assistée par ordinateur (GMAO) permettra dès début 2025 d'avoir accès à tout moment à l'état de fonctionnement du réseau d'éclairage public et de connaître l'état de fonctionnement de l'éclairage public. La mise en place de cet outil innovant sera également lancée pour la signalisation tricolore courant 2025.

Enfin, plus globalement, le Territoire investit 23 millions d'euros annuels pour les 13 villes où il gère la compétence voirie. Par ailleurs, en 2024, plus de 3 100 interventions de sécurisation des voiries ont été effectuées.



# RÉALISER DES TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ET DE MAÎTRISE DE LA RESSOURCE EN EAU DANS LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Le Territoire réduit la consommation des équipements sportifs, par nature énergivores, dans les 9 piscines et la patinoire dont il est responsable.

> Les travaux réalisés à la patinoire en 2023-2024 et le déploiement de 1 millions € de LED dans tous les équipements permettront d'économiser 700 000 € d'électricité dès 2025.

En 2025, les investissements les plus marquants seront :

## > La rénovation énergétique du Centre-Aquatique d'Athis-Mons

Cet équipement accueille chaque année près de 250 000 visiteurs. D'un montant de 2,5 millions €, ce projet pilote, recourant à des technologies innovantes de récupération d'énergie et de production renouvelable, permettra de réduire de 50% les consommations énergétiques et les émissions de CO<sub>2</sub> de cet équipement majeur du Sud du territoire.

## > Le bassin olympique extérieur du Stade Nautique Yuri Gagarine à Villejuif

Une reprise intégrale des plages et du bassin est nécessaire pour assurer la sécurité et la pérennité de cette infrastructure de premier plan dans le Nord du Territoire. Il s'agit en effet du seul bassin de compétition haut niveau géré par le Grand-Orly Seine Bièvre.

L'intervention, qui entend préserver la durabilité et le confort d'accueil des usagers, vise à installer un bassin inox et un système de couverture. On escompte à terme une économie d'énergie de 45% à 50% sur ce bassin, grâce au système de couverture du bassin. Coût d'opération : 3,7 millions € (hors couverture) entre 2025 et 2026.

## > Travaux d'économie d'énergie pour la patinoire de Viry-Chatillon

Les travaux d'optimisation énergétique réalisés en 2023 produisent les résultats attendus : avec un investissement de près de 720 000 € TTC subventionnés à hauteur de 80%, l'EPT a divisé par deux les émissions de CO<sub>2</sub> de la patinoire liées à l'électricité et a réduit de 125 000 € le coût énergétique de l'équipement en 2024. Le programme se poursuit en 2025 avec le changement des centrales de traitement de l'air et une étude d'isolation de la toiture.

Plus globalement, sur l'ensemble des bâtiments gérés par le Territoire, le plan de déploiement de la GTB (gestion technique des bâtiments) débutera en fin d'année 2025 et concernera 25 bâtiments. La mise en place des GTB permettra de réduire les consommations de l'ordre de 9,2% en moyenne. 670 000 € sont inscrits en 2025 pour engager le marché.



## S'ENGAGER POUR UNE GESTION PUBLIQUE ET UNE QUALITÉ DE L'EAU

### UNE RÉGIE PUBLIQUE :

L'EPT est autorité organisatrice du service de distribution de l'eau, et assure en régie, pour 16 de nos 24 villes, soit 550 000 habitants.

2024 a marqué la première année de reprise en régie avec succès de cette politique majeure à travers la mise en opérationnalité de trois régies publiques de l'eau :

> **Eau Seine & Bièvre** : Arcueil, Cachan, Chevilly-Larue, Fresnes, Gentilly, Ivry-sur-Seine, le Kremlin-Bicêtre, Orly, Vitry-sur-Seine, et bientôt Athis-Mons et Villejuif

> **Régie des Eaux de la Seine et de l'Orge** : Morangis, Paray-Vieille-Poste et Villeneuve-Saint-Georges.

> **Régie des Lacs de l'Essonne** : Viry-Chatillon

### DES RÉCUPÉRATEURS D'EAU PLUVIALE :

Il est envisagé de mettre en œuvre en 2025 une distribution de récupérateurs d'eau pluviale à la population. L'objectif est d'équiper gratuitement près de 5% des maisons du Territoire de récupérateurs de 300 litres environ. Cette mesure concrète, emblématique de l'engagement du territoire Grand-Orly Seine Bièvre pour la gestion durable des ressources en eau, constituera une première étape pour encourager les habitants à aller encore plus loin dans les prochaines années. Pour ce faire, une enveloppe de 500 000€ de dépenses d'investissement sera engagée en 2025.

### AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU DE LA SEINE :

Afin de permettre la tenue des épreuves des JO et JOP de Paris à l'été 2024, un important dispositif a été mis en place en faveur de l'amélioration de la qualité de l'eau de la Seine. L'EPT s'est particulièrement mobilisé avec en 2024 : 9 millions de travaux en 2024 sur la compétence assainissement. Dont l'exemple du quartier Yvon à Fresnes où il a réalisé des travaux pour un montant d'environ 1,3 millions d'euros,

En 2025, le Territoire réaffirme son implication aux côtés de la Préfecture de Région et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie dans le cadre du 12ème programme de l'agence voté fin 2024. Un dossier de renforcement des réseaux et de mise en séparatif sera engagé sur 3 ans sur le quartier du Petit Leroy sur la commune de Chevilly-Larue pour un montant de 3,6 millions d'euros dont 2 millions d'euros seront financés par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

3



# AGIR AU QUOTIDIEN POUR RÉDUIRE, VALORISER ET TRAITER LES DÉCHETS

Face au réchauffement climatique et aux transformations qu'il fait subir à notre planète, il est essentiel de réduire notre production de déchets à la source en modifiant certaines de nos habitudes quotidiennes. **Nous atteignons aujourd'hui notre objectif de - 9% de déchets. Nous accélérons notre révolution des déchets sans augmenter la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères.**

En 2025, l'engagement sera poursuivi à travers :

- > la collecte des biodéchets de l'ensemble de la population ;
- > la sensibilisation pour le tri et le réemploi ;
- > le développement des déchetteries ;
- > la valorisation des ressourceries du Territoire.

2025 ✓  
-9% de  
déchets

Exemple : campagne de communication « Habillez-vous en recyclerie »

En maintenant en circulation des produits encore utiles, en nous incitant à donner plutôt que jeter, les recycleries sont des acteurs incontournables de l'économie sociale et solidaire. Cette campagne fait un pari audacieux en empruntant les codes graphiques et l'ambiance des publicités des grandes enseignes de prêt-à-porter, comme H&M ou Zara. Pourquoi ? Pour casser les préjugés sur la seconde main et démontrer que ces vêtements et accessoires n'ont rien à envier aux nouveautés du commerce, à des prix imbattables toute l'année. Le truc en plus qui fait la différence ? Cette activité économique est solidaire et crée de l'emploi. Elle a été réalisée en interne avec des vêtements issus de nos recycleries et avec des mannequins issus des services de l'EPT.



# SOUTENIR ET DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DURABLES

## PLAN VÉLO :

Le Territoire a approuvé en juin 2023 son plan vélo territorial. Après avoir procédé à de premières installations de bornes de réparation/gonflage au sein de l'espace public, participer à l'élaboration de plan de mobilités durables à l'échelle communale en 2024, il est prévu en 2025 la poursuite de l'installation de bornes réparation/gonflage vélo au sein de l'espace public et la réalisation de pistes cyclables (par exemple, la création d'une piste cyclable bidirectionnelle sur l'avenue du Général Leclerc au Kremlin-Bicêtre).

## 2<sup>e</sup> DÉFI « 15 JOURS SANS MA VOITURE »

En 2024, le Grand-Orly Seine Bièvre a lancé une démarche innovante en direction de la population : le défi «15 jours sans ma voiture » . Un accompagnement individuel a permis d'étudier les itinéraires et les différentes possibilités s'offrant aux participants pour se lancer dans le défi en toute sérénité. Ce défi, imaginé pour aider des habitants volontaires du Territoire à laisser leur véhicule individuel au garage pendant 15 jours et à utiliser les mobilités douces pour leurs trajets quotidiens, a permis de montrer par la valeur de l'exemple que d'autres mobilités sont possibles. Il sera reconduit en 2025.

## NOUVELLES LIGNES :

Le Grand-Orly Seine Bièvre se mobilise pour le développement du réseau de transports en commun, à travers la mise en service de nouvelles lignes, la requalification de celles existantes ou le soutien à l'ouverture de nouvelles infrastructures. En 2024, la mise en service de la ligne 14 du Grand Paris Express a considérablement amélioré les mobilités durables à Villejuif, Le Kremlin-Bicêtre, l'Haÿ-les-Roses, Chevilly-Larue, Thiais et Orly. Le Territoire a aussi été pilote, en partenariat avec les autres acteurs institutionnels, sur d'autres dossiers phares : réaménagement du parvis de la gare RER de Viry-Chatillon, dévoiements des réseaux nécessaires à la mise en service du Tram12 à Viry-Chatillon, réflexions et dévoiements de réseaux préparatoires au prolongement du Tram7 d'Athis-Mons à Juvisy-sur-Orge.

Pour continuer le développement des lignes de transports en commun lourds sur le Territoire, en particulier le prolongement de lignes de métro existantes ou à venir (10, 14, 18, 5) et d'une ligne de tramway (Ligne T9), de la ligne câble 1, ou la transformation d'Orlyval en une ligne de desserte locale, une mobilisation importante de l'ensemble des collectivités locales concernées est nécessaire. Des événements et opérations de communication seront réfléchis afin de promouvoir les demandes du Territoire en matière de desserte en transports en commun.



## INNOVER DANS LES NOUVEAUX PROJETS DE RÉNOVATION URBAINE

Le Territoire compte 11 nouveaux projets de rénovation urbaine (NPNRU), répartis sur 10 villes. Il s'agit d'une politique publique majeure visant à transformer en profondeur les quartiers en difficulté pour améliorer la qualité de l'habitat et des espaces publics : 5 000 logements vont être démolis et autant seront réhabilités, par ailleurs, près de 8 800 nouveaux logements seront reconstruits incluant des logements sociaux et d'autres en accession à la propriété.

L'année 2025 sera consacrée à poursuivre les 1 400 relogements restants encore à réaliser (sur les plus de 4 000 initiaux). Pour certains projets (Villejuif, Choisy-le-Roi, L'Haÿ-les-Roses, Orly, Savigny...), grâce aux relogements, la démolition d'environ 1 000 logements a été permise à fin 2024. Pour 2025, ce sont autant de logements qui sont prévus à la démolition.

Les démarches innovantes notamment en faveur de l'environnement ne sont pas oubliées dans ces projets. En 2024 ont été signées la charte de l'économie circulaire pour le NPNRU de Villejuif / L'Haÿ-les-Roses ou encore la labélisation « Quartiers résilients » pour les NPNRU de Savigny-sur-Orge et de Valenton.

Plus précisément, à Savigny-sur-Orge, un travail collaboratif mené entre l'EPT, la Ville, le bailleur social 1001 Vies Habitat, l'aménageur Citallios, et l'ensemble des partenaires du projet, a permis de définir les modalités d'application de la stratégie économie circulaire.

Ainsi, il est prévu de :

- > mobiliser l'AMO Réemploi et Economie Circulaire à l'échelle de l'EPT (diagnostics, accompagnement et appui technique dans la mise en œuvre) ;
- > sécuriser des terrains fonciers destinés à stocker les matériaux de réemploi ;
- > mettre en place, auprès des habitants-usagers, un chantier participatif inclusif et de sensibilisation, pour la création de mobilier urbain.

L'année 2025 sera consacrée à la mise en œuvre de cette stratégie. Le démarrage de la mission d'AMO Réemploi de l'EPT, prévue en mars 25 pour une durée de 4 ans au total, viendra alimenter et renforcer ce travail partenarial.

Une démarche similaire est également engagée au sein du NPNRU de Choisy-le-Roi. Ce projet innovant vise non seulement à transformer les contraintes des chantiers en opportunités environnementales, mais aussi à inscrire cette transformation dans l'histoire collective locale.

Enfin, l'EPT s'est engagé au sein du NPNRU Villejuif / L'Haÿ-les-Roses notamment par :

- > la mise en relation avec des acteurs locaux identifiés sur le territoire (autour de 30km de distance).



12  
conservatoires

12  
médiathèques

5  
théâtres

9  
piscines

1  
patinoires

2  
maisons de la  
justice et du droit

## PROPOSER DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS ACCESSIBLES ET INCLUSIFS

Le Territoire gère de nombreux équipements ayant vocation à répondre aux besoins de la population quel que soit le rayonnement de ces derniers :

- > 12 conservatoires : 400 artistes enseignants, 7 000 élèves, 4500 heures hebdomadaires d'enseignement, 100 disciplines en danse, musique, théâtre et arts plastiques, 650 événements ;
- > 12 médiathèques et 3 ludothèques de plus de 30 000 usagers inscrits ;
- > 5 théâtres ;
- > 9 piscines : avec plus de 900 000 usagers en 2024, dont l'objectif est de former plus de 1 000 enfants sur le Territoire tout au long de l'année, dans le cadre des activités gérées en régie
- > 1 patinoire qui accueille toute l'année plus de 300 jeunes issus des instituts médico-éducatifs ;
- > 2 Maisons de la justice et du droit qui accueillent plus de 30 000 visiteurs par an.
- > 1 Maison de l'environnement qui accueillent plus de 13 000 visiteurs par an, avec des actions pédagogiques toutes l'année.

Un travail plus particulier est déployé en faveur de l'accueil des publics en situation de handicap, la lutte contre la fracture numérique et l'égalité femmes-hommes.

Dans la continuité des actions portées précédemment, en 2025 :

- > Plus de créneaux dans les piscines dédiés au public en situation de handicap et acquisitions de matériels spécifiques tels que des chaises de mise à l'eau et des fauteuils roulants de transfert ;
- > Nomination de référent à l'accueil du public en situation de handicap (piscines et conservatoires) et mise en place de formations collectives dédiées ;
- > Accueil de compagnies artistiques travaillant sur le sujet dans les conservatoires ;
- > poursuite du développement du projet stratégique de médiation et d'inclusion numérique des médiathèques dont l'objectif est de permettre à chaque habitant du territoire, et notamment ceux en situation de fracture numérique, d'utiliser nos services et ressources numériques avec l'objectif de les accompagner dans l'appropriation de ces outils ;
- > Dans le même esprit d'inclusion des publics qui seraient plus éloignés de l'offre du Territoire, a été relancé en septembre 2024 l'Orchestre DEMOS du Grand-Orly Seine Bièvre qui va se déployer sur 3 années scolaires jusqu'en juin 2027. Les six villes engagées dans le projet sont Arcueil, Fresnes, Gentilly, Le Kremlin-Bicêtre, Villejuif et Thiais.



# SE MOBILISER POUR UN EMPLOI DURABLE ET ANCRÉ LOCALEMENT,

Dans la poursuite de l'accompagnement des entreprises, des initiatives en faveur de l'emploi et du développement de la formation travaillées depuis la création de l'EPT, les principales priorités pour 2025 sont :

- > **réindustrialisation dans le cadre de la 2<sup>e</sup> phase de « Territoire d'industrie »** avec la priorité donnée aux actions visant à lever les freins à la mobilisation des fonciers jugés stratégiques pour l'activité productive (notamment sur les sites d'ADP au sein de l'aéroport d'Orly ; EDF aux Ardoines à Vitry-sur-Seine), aux suites à donner au dispositif Rebond industriel (besoins en recrutement et en investissement industriel) et au projet de cluster d'innovation fluviale de la Carelle à Villeneuve-le-Roi ;
- > **mise en œuvre du Plan logistique territorial** à la suite de son approbation en décembre 2024 et de sa signature le 17 janvier 2025 ;
- > **Élaboration d'une feuille de route sur l'alimentation durable** dans la perspective d'un Plan alimentaire territorial (PAT) inscrit dans les dispositifs métropolitains, une action qui participe de notre Plan climat air énergie territorial (PCAET) ;
- > **maintien de l'engagement en matière d'emploi et de formation** avec l'enjeu des compétences : renforcement des actions de formation et de sensibilisation métiers dans le cadre de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriale - GPECT, appui à la création d'un nouveau lieu de formation sur la plateforme aéroportuaire avec ADP, déploiement de la Vitrine des emplois, accompagnement de parcours vers l'emploi durable avec le dispositif Cité de l'emploi (au sein des quartiers politique de la ville - QPV) ;
- > **label Responsabilité sociale et environnementale – RSE** : l'EPT poursuit en 2025 la labélisation à destination des entreprises vertueuses en matière de transition écologique.



## METTRE EN ŒUVRE UN CADRE DE VIE AGRÉABLE

Le Grand-Orly Seine Bièvre est un Territoire en mutation où une cinquantaine de projets urbains (projets d'aménagement et nouveaux projets de renouvellement urbains confondus) sont programmés ou en cours de réalisation. Le plus souvent mixtes (mêlant logements et activités), ils ont pour objectif de requalifier des morceaux du tissu urbain existant afin d'offrir un cadre de vie et des aménités urbaines de qualité répondant aux enjeux de transition écologique.

Des avancées importantes ont eu lieu en 2024, notamment sur la zone d'aménagement concertée Campus Grand Parc avec la livraison de 23 500 m<sup>2</sup> d'activités tertiaires santé, un hôtel et des logements sociaux et en accession, situé au pied de la nouvelle gare de la ligne 14 ouverte en janvier 2025, ainsi que la mise en chantier du lot par Kadans (25 000 m<sup>2</sup> de tertiaire santé).

Le Territoire élabore des documents cadres. Concrètement, en 2025 seront menés :

> l'enquête publique et l'approbation du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

Le PLUi est un document réglementaire qui encadre le droit à la construction au sein du Territoire. Le projet de PLUi a été arrêté au Conseil territorial du 17 décembre 2024. En 2025, après une phase d'enquête publique, l'approbation finale de ce document est prévue à l'automne. Le PLUi se subsistera alors aux 24 plans locaux d'urbanisme (PLU) communaux.

> L'arrêt du Plan climat air énergie territorial (PCAET)

Le PCAET formalise les ambitions du Territoire en matière de transition écologique et énergétique, en déclinaison des cadres nationaux, régionaux et métropolitains. En 2024, les orientations stratégiques qui se déclinent en 35 actions ont été élaborées. En 2025, l'arrêt du projet de PCAET est prévu au Conseil territorial d'avril, l'adoption finale en fin d'année. Le PCAET sera complété par une évaluation environnementale stratégique et s'accompagnera d'un plan d'action en faveur de la qualité de l'air.



> Le lancement du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) + lien avec le Programme d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI)

En 2025, le Grand-Orly Seine Bièvre engage l'élaboration d'un PICS afin d'assurer la protection des populations en cas de crise majeure ; de garantir une gestion proactive et coordonnée des risques sur l'ensemble du territoire intercommunal ; de renforcer les capacités de prévention, de réponse et de résilience des communes membres.

Le Conseil territorial a approuvé en novembre 2021 le PAPI 2023-2029, programme piloté par l'Établissement public Territorial de Bassin Seine Grands Lacs. Au global pour le Grand-Orly Seine Bièvre, ce plan prévoit 10 actions pour notamment sensibiliser les populations à risque, pour un volume financier prévisionnel d'environ 1,8 millions d'euros, subventionné à hauteur de 480 000 €. Selon les données de l'Observatoire National des Risques Naturels (ONRN), environ 200 000 personnes et 30 500 entreprises sont concernées. Dans ce cadre, en 2025, l'EPT lancera son diagnostic de vulnérabilité de territoire.

> Le lancement du Plan local de mobilité (PLM)

En 2025, le Territoire engage l'élaboration de son PLM. Le PLM a pour ambition de faire évoluer les pratiques de déplacements vers une mobilité plus efficace et plus durable tout en prenant en compte les spécificités du Territoire. La logistique est partie intégrante des actions de ce document. Il définit ainsi les actions prioritaires et les aménagements qui devront être engagés à cinq ans pour faciliter les déplacements.



## « CLIMAT PRENONS NOTRE PART » : DES AGENTS ENGAGÉS POUR UN SERVICE PUBLIC INNOVANT

Le Projet de territoire adopté en décembre 2019 inscrit, dans le travail de l'administration dans son ensemble, des objectifs ambitieux qui trouvent aujourd'hui pour une part une traduction concrète dans des documents stratégiques destinés à servir de socle à l'action de l'EPT.

Dans le même temps, des missions de service public (déchets, voirie, assainissement, gestion du patrimoine vert, gestion du patrimoine bâti, équipements culturels et sportifs, opérations d'aménagement, de renouvellement urbain, politique de la ville, économie sociale et solidaire, accompagnement des entreprises dans la transition écologique ...) sont marquées par des pratiques et des gestes au quotidien inscrits dans le sens du respect de la nature et de la protection de l'environnement.

Soucieux de participer activement à la transition écologique et à l'adaptation climatique, conscient que ses activités sont un levier d'action et impliqué dans un devoir d'exemplarité le Grand-Orly Seine Bièvre s'est engagé en juin 2022 une démarche interne participative

Elle s'est structurée en trois étapes méthodologiques :

### > Sensibilisation et formation

Une première phase a permis de renforcer la culture commune des agents sur les enjeux du réchauffement climatique à travers la Fresque du Climat. 130 fresques ont été organisées, impliquant plus de 1000 agents, soit 80 % des effectifs. Cette approche participative et ludique a facilité la compréhension enjeux soulevés par le changement climatique et posé les bases d'une réflexion collective.

### > Co-construction

À la suite de cette sensibilisation, les agents ont été invités à échanger au sein de leurs services pour identifier des actions prioritaires à mettre en œuvre. 400 actions structurées autour de 9 grandes priorités et 26 engagements en ont été tirées.

Grâce à cette méthodologie progressive – de la sensibilisation à l'action collective – le Grand-Orly Seine Bièvre affirme son engagement en faveur de la transition écologique et de l'adaptation climatique, en intégrant ses agents comme acteurs de cette transformation.

